

La Roche-sur-Yon, le vendredi 15 novembre 2024

Direction des Affaires juridiques  
et des Assemblées

54, rue René Goscinny  
85821 La Roche-sur-yon  
Tel : 02-51-47-47-47

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

### Liste des délibérations

#### 1 PLAN D'ACTIONS DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

*Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau*

L'élaboration du PAT (Projet alimentaire territorial) est issue de la fiche action 48 du PCAET. L'étude de ce dossier a commencé en 2021 par un diagnostic partagé puis par des ateliers de concertation avec la société civile en 2024. Le plan d'actions est dorénavant finalisé. Il est proposé au Conseil de l'approuver.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 39 VOIX POUR**

**6 Abstention(s)** : Madame Marie-Claude Moreau, Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Héлары.

#### 2 TARIFS 2025 - REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

La Roche-sur-Yon Agglomération a la compétence assainissement collectif (collecte et traitement des eaux usées). Elle gère ainsi les réseaux d'eaux usées ainsi que les 29 stations d'épuration du territoire. Ainsi, il est proposé au Conseil d'approuver l'application de la tarification à compter du 1er janvier 2025.

#### **QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 40 VOIX POUR**

**5 Abstention(s)** : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Héлары.

### **3 TARIFS DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

La compétence en matière d'assainissement non collectif a été mise en place par la Communauté de communes du Pays Yonnais le 19 juin 2000, puis au 1er janvier 2006, le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) a été créé par délibération du Conseil communautaire du 3 octobre 2005.

Celui-ci fonctionne avec un budget annexe, équilibré par des redevances en contrepartie du service rendu.

Il est proposé au Conseil de fixer les tarifs à compter de l'année 2025.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

### **4 ADHÉSION AU CONTRAT COLLECTIF DE PRÉVOYANCE PROPOSÉ PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA VENDÉE**

*Rapporteur : Monsieur Jacky Godard*

Il est proposé au Conseil d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de La Roche-sur-Yon Agglomération.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

### **5 APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MAÎTRISE FONCIÈRE ET D'AVENANTS ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE, LA COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON, LA COMMUNE DE VENANSAULT ET LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

Le Conseil Communautaire est appelé à approuver la convention de maîtrise foncière établie entre l'EPF de la Vendée, la commune de Dompierre-sur-Yon et La Roche-sur-Yon Agglomération, pour les secteurs de la Braconnière et de la Prévoisière.

Il est également appelé à approuver l'avenant n° 2 pour le secteur de la rue de Saint André, ainsi que l'avenant n° 4 pour les secteurs des rues du Stade et de l'Ouche Cornue, relatifs aux conventions de maîtrise foncière établies entre l'EPF de la Vendée, la commune de Venansault et La Roche-sur-Yon Agglomération, afin de prolonger leur durée, de modifier les modalités financières.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

### **6 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN - MODIFICATION N° 8 DES MODALITÉS D'APPLICATION**

*Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud*

Par délibération n°14 du 6 juillet 2021, La Roche-sur-Yon Agglomération est devenue compétente en matière d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ce qui a entraîné le transfert de la compétence du droit de préemption urbain.

Le champ d'application du droit de préemption urbain doit être modifié suite à l'approbation de l'avenant n° 1 de portage foncier du secteur Gabory à La Roche-sur-Yon (Bourg-sous-La Roche), et la convention d'étude de maîtrise foncière pour les secteurs de la Braconnière et de la Prévoisière, commune de Dompierre-sur-Yon. Il est proposé au Conseil d'approuver cette modification.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

**7 FONDS DE CONCOURS COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-YON - CONSTRUCTION D'UN TERRAIN SYNTHETIQUE**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Le Pacte Fiscal et Financier 2021/2026 prévoit parmi ses dispositions le versement de fonds de concours aux communes membres. Il est proposé au Conseil d'attribuer à la commune de Dompierre-sur-Yon un fonds de concours d'un montant total de 326 571,00 €, au titre des enveloppes de base et additionnelle, pour la construction d'un terrain synthétique (250 000,00 € enveloppe de base et 76 571,00 € enveloppe additionnelle).

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

**8 FONDS DE CONCOURS COMMUNE DE THORIGNY - RÉNOVATION ET RESTRUCTURATION DE LA MAIRIE ET DE LA MÉDIATHÈQUE**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Le Pacte Fiscal et Financier 2021/2026 prévoit parmi ses dispositions le versement de fonds de concours aux communes membres. Il est proposé au Conseil d'attribuer à la commune de Thorigny un fonds de concours d'un montant de 196 170,34 €, au titre des enveloppes de base et additionnelle pour la rénovation et la restructuration de la mairie et de la médiathèque (152 523,34 € enveloppe de base et 43 647,00 € enveloppe additionnelle).

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

**9 GROUPEMENT DE COMMANDES - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIÉES**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Le Conseil est appelé à approuver la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de La Roche-sur-Yon et le CIAS de La Roche-sur-Yon Agglomération en vue du renouvellement du marché de fourniture d'équipements de sécurité informatique.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

**10 SOUSCRIPTION DES DIFFÉRENTS CONTRATS D'ASSURANCES - AVENANT À LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS**

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Il est proposé au Conseil :

- d'une part, d'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes avec la ville de La Roche-sur-Yon pour le renouvellement des contrats d'assurances, ceux-ci arrivant à échéance le 31 décembre 2024 ;
- et, d'autre part, de prendre acte de l'attribution des marchés par la commission d'appel d'offres.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

## 11 MARCHÉ PUBLIC - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANT

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

La présente délibération a pour objet l'autorisation de signature de l'avenant au marché suivant :

- Marché A22032 - ACCUEIL DU PUBLIC, GESTIONS DES FLUX ET ENTRETIEN DANS LES DECHETERIES DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

## 12 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DU POSTE DE CHARGÉ DE MISSION "CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE" (CRTE) - EXERCICES 2024-2025-2026

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

L'Agglomération souhaite solliciter la Préfecture dans le cadre du Fonds Vert pour le financement du poste de Responsable du service Recherche et Gestion de Financement qui est chargé d'animer le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

## 13 ACQUISITION DES PARTS DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON PAR L'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHE-SUR-YON DANS LE CAPITAL DE LA SAEML ORYON - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA PARTICIPATION

*Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard*

Il est demandé au Conseil d'approuver, dans le cadre de la cession de parts sociales de la SAEML ORYON, de la Ville vers l'Agglomération de La Roche-sur-Yon, le versement de la participation de 5 060 000 euros sur deux exercices budgétaires soit 2024 et 2025.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 35 VOIX POUR**

**Ne prend pas part au vote :** Monsieur Luc Bouard, Monsieur Yannick David, Monsieur Laurent Favreau, Monsieur Thierry Ganachaud, Monsieur Manuel Guibert, Madame Françoise Raynaud, Monsieur Pierre Lefebvre, Madame Angie Leboeuf, Monsieur Bernard Quenault, Madame Frédérique Pépin.

## 14 SCHÉMA DE MUTUALISATION - PRESTATION D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DES SOLS - COMMUNE D'AUBIGNY-LES CLOUZEUX - ADAPTATION DES MODALITÉS DE FACTURATION DE LA PRESTATION

*Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert*

Par courrier du 20 décembre 2023, la commune d'Aubigny-Les Clouzeaux a demandé l'évolution de son niveau de prestation au 1er janvier 2024. En effet, dans le cadre d'un recrutement, la commune a souhaité reprendre l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme hormis pour les dossiers situés en Zone d'activité Economiques et en zone agricole pour lesquels, elle continuera à bénéficier d'une instruction de la part du service intercommunal.

Considérant la réduction du nombre de dossiers confiés au service intercommunal, il est proposé au Conseil d'approuver l'adaptation des modalités de facturation de cette prestation.

**QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 45 VOIX POUR**

**15 CONTRAT DE VILLE - ENGAGEMENT QUARTIERS 2030 - AVENANT N°2**

*Rapporteur : Madame Nathalie Gosselin*

Afin de poursuivre le déploiement de ses actions en faveur des quartiers prioritaires, Vendée Habitat a sollicité l'Agglomération et la Ville par courrier du 25 juillet 2024 afin d'être intégré, par voie d'avenant, en qualité de signataire au Contrat de Ville 2024-2030. Il est proposé au Conseil d'approuver cette intégration.

***QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR***

**Ne prend pas part au vote :** Madame Christine Rambaud-Bossard.

**16 BILAN 2023 PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS (PPGID) ET AJUSTEMENTS DE LA GRILLE DE COTATION**

*Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre*

Suite à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) du 1er octobre 2024, il est proposé au Conseil d'Agglomération de donner son avis sur le bilan 2023 du PPGID et d'approuver les ajustements de la grille de cotation.

***QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 40 VOIX POUR***

**5 voix CONTRE :** Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Madame Florence Lemaire, Monsieur Nicolas Héлары.